

Investissement responsable et finance durable

FLASH INFOS AGIPI - Janvier 2019



La France ne respecte pas ses engagements de baisse des émissions de CO2 pris dans le cadre de l'accord de Paris.

La commission AcTE a été chargée de faire des recommandations pour accélérer la transition écologique.

Le rapport Canfin Zaouati, entre dans le cadre de ces travaux. Remis le 14 décembre 2018 au Gouvernement, c'est un « plan Juncker vert à la française ».
Explications.



Pascal Canfin, directeur général du WWF et Philippe Zaouati, président de Finance for Tomorrow et directeur général de Mirova y font des propositions pour augmenter la mobilisation des financements privés en faveur de la transition écologique. Parmi les recommandations, le développement de mécanismes de partage des risques.



L'État doit en effet assurer une part du risque liée à la réalisation de ses projets stratégiques, en proposant des garanties publiques. Les auteurs du rapport préconisent de créer « France Transition », une équipe d'investissement publique dédiée à la transition énergétique et écologique. Dotée d'1 milliard d'euros, elle doit être capable de générer 10 milliards d'euros sur 3 ans.



Au titre des autres recommandations figurant dans le rapport, notons le développement d'une doctrine pour l'usage des instruments financiers publics-privés de partage des risques ou encore l'optimisation des interventions de France Transition en cohérence avec l'Union européenne et le futur dispositif Invest EU.

Rapport Canfin-Zaouati : un plan Juncker vert à la française



Agir avec AGIPI

Le développement durable est une voie de progrès économique, social et environnemental indispensable pour assurer la pérennité de notre société. Nous déclinons cette conviction non seulement auprès de nos adhérents mais aussi au sein de nos supports financiers avec notamment l'intégration des obligations vertes dans notre fonds euro croissance.

Le saviez-vous ?

Mis en œuvre depuis 2015 et prolongé jusqu'en 2020, le plan d'investissement pour l'Europe, dit « plan Juncker », vise à relancer l'investissement dans les pays de l'Union européenne. Il poursuit trois objectifs : éliminer les obstacles à l'investissement, apporter de la visibilité et une assistance technique aux projets d'investissement, mieux utiliser les ressources financières.

Source : [Commission européenne](#)

AGIPI participe à la création de valeur financière ayant un sens pour la société et l'environnement via ses actions, ses produits et ses services.

SUIVEZ-NOUS SUR  
RETROUVEZ-NOUS SUR agipi.com

